



Compétences

D'ORDINATION À LA PRÊTRISE POUR
L'ÉGLISE ANGLICANE DU CANADA



SYNODE GÉNÉRAL
DE L'ÉGLISE ANGLICANE DU CANADA

2013



L'Église anglicane du Canada
80, rue Hayden
Toronto, ON, M4Y 3G2
www.anglican.ca

©The General Synod of the Anglican Church of Canada 2013
Approuvé par le Synode général, Ottawa, 2013

Des copies de ce document sont disponibles auprès de :
Faith, Worship and Ministry Department
80 Hayden Street, Toronto, ON M4Y 3G2
fwm@national.anglican.ca

*BCP: Book of Common Prayer – Livre de prière commune
BAS: Book of Alternative Services – Livre de services alternatifs*

Imprimé au Canada
Avril 2014

Photos: Kees Zwanenburg



TABLE DES MATIÈRES

	PRÉFACE	4
I	FONDEMENTS PERSONNELS ET SPIRITUELS	9
II	HÉRITAGE CHRÉTIEN ET IDENTITÉ ANGLICANE	11
III	CONTEXTE CULTUREL ET SOCIAL	16
IV	HABILETÉS DE LEADERSHIP	18
V	CAPACITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	22



PRÉFACE

En 2010, le Synode général (exerçant ses responsabilités telles que décrites dans la Déclaration des principes¹), sur recommandation du Comité de foi, de culte et de ministère en consultation avec l'Assemblée des évêques, a fait la demande auprès du Primate d'instaurer une Commission sur l'éducation théologique et la formation pour l'exercice de la prêtrise.

La Commission a reçu le mandat de déterminer les compétences requises de ceux et celles qui ont été appelés par l'Église à exercer le ministère de prêtre au sein de l'Église anglicane du Canada.

¹ Déclaration des principes : « 6. Étant sujet aux dispositions de la section 7, le Synode général détiendra autorité et juridiction en tout ce qui a trait de quelconque façon aux intérêts généraux et au bien-être de l'Église, et particulièrement : ... (1) les standards d'éducation théologique de base, les qualifications et la formation des candidats au ministère de l'Église... »

La Commission a effectué son travail à la lumière des prémisses suivantes:

- Ce document a été créé par l'Église et pour l'Église.
- Le fondement de cet ouvrage est notre foi dans le Christ qui inspire continuellement notre travail pour la mission de Dieu dans le monde.
- À travers les époques, malgré les tensions et difficultés de ce ministère, l'Église a toujours été guidée par l'Esprit-Saint dans l'exercice de sa mission et nous sommes confiants que ce même Esprit nous guidera à travers les situations en développement et à venir.
- Ces recommandations ne représentent qu'une partie des procédures d'identification et de discernement des candidats à la prêtrise ainsi que des mesures d'appui et de formation continue dont ils ont besoin. Les procédures en vigueur dans les diocèses, le mentorat spirituel, les Comités de recommandation des postulants à l'ordination (« ACPO »), et les programmes d'éducation théologique font aussi tous partie intégrante du processus.
- L'Église anglicane du Canada s'engage à fournir les ressources requises afin d'assurer la disponibilité de programmes pédagogiques et de formation dédiés à la préparation à la prêtrise, qui seront de plus adéquats et appropriés à toute situation individuelle.

Il est prévu que ce document soit utilisé dans une variété de contextes et de diverses façons, telles que :

- En tant qu'outil au cours des étapes préliminaires du processus de candidature à la prêtrise, par le personnel localement responsable du discernement et de la formation, par les comités de candidature ainsi que par les candidats et postulants.
- En tant que guide de réflexion personnelle des prêtres sur leur vocation et leur ministère afin de les aider à discerner

les domaines pouvant bénéficier d'approfondissement, de formation et d'enseignement additionnels.

- Dans le contexte d'évaluation de la performance du ministère par des pairs, des
- évêques, des archidiacres et d'autres travaillant en relation avec les prêtres, afin de favoriser l'excellence et l'épanouissement dans l'exercice du ministère.
- Au sein des programmes d'éducation théologique, afin de guider l'appui institutionnel au le ministère de l'Église.

Ce recueil de *Compétences* demeurera toutefois fondamentalement incomplet. Par exemple, une telle liste :

- ne constitue en aucun point une liste de standards. Un standard est un élément de référence contre lequel une compétence peut être mesurée. La compréhension, l'interprétation et l'application des compétences varieront de façon appropriée en fonction des divers contextes. Le guide d'accompagnement dont nous parlerons plus loin offre des directives permettant d'assister les diocèses dans la création d'outils d'évaluation et de mesure répondant à leurs propres standards.
- ne correspond pas à un programme d'éducation théologique.
- ne fait pas la promotion d'une approche unique. Une multitude d'approches peuvent être utilisées par les candidats pour acquérir et maîtriser ces compétences.
- n'est pas une liste ordonnée d'items à posséder mais plutôt un guide favorisant des évaluations mieux articulées et mieux justifiées.
- n'est pas une liste d'aptitudes pouvant s'avérer nécessaires en toutes circonstances. Une compétence est une aptitude générale de base qui croît en maturité, permettant ainsi le développement d'aptitudes spécifiques et particulières. La plupart des aptitudes requises, qu'elles soient pour les soins pastoraux, la gouvernance ou la prédication, résultent nécessairement d'un amalgame de plusieurs autres compétences. Le développement subséquent de ces

aptitudes dépendra alors des particularités contextuelles et personnelles.

- Les compétences elles-mêmes ne sont pas suffisantes. La passion pour le ministère est un ingrédient essentiel. Le charisme, la vocation et le tempérament, ainsi que les qualités évaluées au cours de processus de l'ACPO, constituent un fondement solide et se doivent donc d'être mis en étroite relation avec ce qui est offert dans le présent recueil de compétences. Alors que la compétence sans passion, sans vocation ou tempérament approprié est inefficace, la passion sans compétence peut être destructrice. Ces deux facettes de la formation en vue du ministère doivent rester jumelées à chaque étape de la vie de prêtre.

Étant donné l'envergure du matériel couvert dans le présent document, il est important de noter qu'il ne contient en fait que cinq compétences fondamentales. Un prêtre se doit :

- D'avoir une foi personnelle et une vie spirituelle adéquate lui permettant d'être un bon guide pour les autres;
- De comprendre qui nous sommes en tant que peuple de Dieu, nos récits, notre histoire et ce que signifie être un anglican au sein de la grande famille chrétienne;
- D'avoir la capacité d'appliquer cette riche tradition dans la vie de nos communautés actuelles et dans les contextes particuliers où l'on pratique notre ministère;
- De pouvoir exercer un leadership efficace dans les communautés où nous sommes appelés à servir;
- De pouvoir enseigner, guider et appuyer le développement du ministère du peuple de Dieu.

Ce document aura rempli son mandat s'il a cultivé et inspiré le développement de ceux et celles qui sont appelés à la prêtrise. Il permettra aussi de faire face à diverses difficultés pouvant survenir, telles que celles qui existent entre les besoins des communautés et l'universalité de l'Église, ou encore entre

l'autonomie des diocèses et le désir d'une vision commune. Il offrira de l'assistance lors de situations transitionnelles, puisque les prêtres se voient souvent mutés vers des ministères aux contextes très différents..

Des explications détaillées sur ces compétences sont disponibles dans le guide d'accompagnement intitulé *Commentaires sur les compétences pour ordination à la prêtrise au sein de l'Église anglicane du Canada*. Ces *Commentaires* contiennent de plus des remarques s'attardant plus précisément aux difficultés découlant de situations transitionnelles, des outils d'évaluations, des guides en vue de l'adaptation locale et d'autres suggestions d'applications diverses. La Commission est reconnaissante de s'être vu confier ce mandat important et fait don de cet ouvrage à la gloire de Dieu et à la consolidation de l'Église.

Membres de la Commission du Primat sur l'éducation théologique et la formation pour l'exercice de la prêtrise, 2010-2013 :

Le chanoine Dr. Todd Townshend, *Président du comité*

Le chanoine Eric Beresford, *Président, Atlantic School of Theology*

Le très révérend Dr. John Chapman, *Évêque d'Ottawa*

Le révérend Dr. Mark Harris, *Église luthérienne évangélique du Canada*

La révérende Dr. Paula Sampson, *Vancouver School of Theology*

Consultants :

Le très révérend Dr. Mark MacDonald, *Évêque national autochtone*

Le révérendissime Fred Hiltz, *Primat de l'Église Anglicane du Canada*

Personnel :

La révérende Dr. Eileen Scully, *Directrice du comité de foi, de culte et de ministère.*



I FONDEMENTS PERSONNELS ET SPIRITUELS

*« Nous espérons que tu
prieras continuellement Dieu
le Père par l'entremise de
Jésus-Christ notre unique
sauveur pour l'assistance de
l'Esprit Saint. »*

—BCP

*« Feras-tu de ton mieux
pour façonner ta vie selon les
enseignements du Christ afin que
tu puisses être un bon exemple
pour ton peuple? »*

—BAS

Un prêtre est une personne qui possède une foi personnelle et une vie spirituelle qui est adéquate lui permettant d'être un bon guide pour les autres. Il ou elle :

1. Démontre une compréhension mature de la vocation pour le ministère, du service et de l'étude.
2. Démontre un fort engagement envers le service fraternel au sein de l'Église, consolidé par un amour soutenu et grandissant de Dieu dans le Christ.
3. Entretient une vie de prière disciplinée, poursuivant dans la tradition anglicane de la prière commune, qui répond bien aux besoins de formation personnelle et aux exigences du ministère public.
4. Présente des preuves de croissance personnelle et spirituelle et d'une saine connaissance de soi.
5. Prend adéquatement soin de ses besoins personnels, est responsable envers les autres et est conscient des sources d'assistance qui lui sont disponibles.
6. Démontre l'engagement de vivre sa vie chrétienne au sein de l'Église anglicane du Canada.
7. Entretient une relation saine et loyale mais non dépourvue d'esprit critique envers son évêque, son diocèse, sa province épiscopale et l'Église nationale.
8. Analyse avec discernement ses forces et faiblesses personnelles, ses dons et ses vulnérabilités.
9. Est capable de percevoir la présence et l'action de Dieu dans sa propre vie et dans celle des autres.
10. Témoigne de sa propre expérience de l'amour et de la grâce de Dieu dans des actes d'évangélisation.
11. Démontre de la maturité dans ses relations personnelles avec sa famille et ses amis.
12. Considère la gouvernance comme une discipline spirituelle à appliquer envers les dons de Dieu.
13. A lu et continue de lire la Bible en entier de façon systématique.



II HÉRITAGE CHRÉTIEN ET IDENTITÉ ANGLICANE

*« Feras-tu preuve
de diligence dans ta
lecture et ton étude des
écritures saintes ainsi
que dans ta recherche de
connaissances des choses
qui te fortifieront en tant
que serviteur du Christ? »*
—BAS

*« ... de sorte que par la
lecture et étude journalière
des Écritures tu puisses
mûrir et renforcer ton
ministère. »*
—BCP

Un prêtre est une personne qui comprend qui nous sommes en tant que peuple de Dieu, nos récits, notre histoire et ce que signifie être un anglican au sein de la grande famille chrétienne. Il ou elle :

II.1 ÉCRITURES

14. Continue de lire les Écritures de façon systématique et holistique, comme moyen de dévotion et d'étude personnelles, reconnaissant qu'elles « contiennent toutes choses nécessaires au salut », pour le développement de sa vie personnelle et de son ministère public.
15. Est capable de faire l'exégèse de textes bibliques sélectionnés en utilisant les outils théologiques, historiques, critiques et littéraires appropriés.
16. Comprend la signification des différents genres littéraires des textes bibliques.
17. Comprend comment la Bible peut être interprétée différemment selon le sexe ou différents contextes socioéconomiques, historiques et culturels.
18. Étudie les Écritures et les traditions de réflexion chrétienne avec une obéissance assidue et une ouverture d'esprit lui permettant de discerner de nouvelles perspectives.
19. Développe de saines habitudes d'étude et de réflexion et une connaissance pratique des techniques d'interprétation des Écritures selon une variété de contextes différents.
20. Interprète la Bible de façon à la rendre accessible à la communauté.
21. Est capable d'aider la communauté à lire la Bible à la lumière de la tradition chrétienne et de la capacité de jugement que Dieu nous accorde.
22. Connaît une grande variété de thèmes théologiques au sein des Écritures et comprend comment ces thèmes entrent en relation avec les doctrines fondamentales et les enseignements des intervenants importants dans l'histoire de l'Église.

II.2 THÉOLOGIE

1. Comprend comment la tradition chrétienne s'est développée et comment elle a été reçue et interprétée dans la foi anglicane.
2. Est capable d'expliquer les doctrines chrétiennes fondamentales, incluant leurs justifications et leurs critiques, ainsi que les particularités entourant leur réception au sein de la foi anglicane.
3. Comprend l'importance de la philosophie en tant que défi autant qu'atout dans le développement et l'apologie de la foi chrétienne.
4. Est familier(ère) avec les écrits d'une variété de grands théologiens, y compris les principaux concepteurs de la tradition anglicane.
5. Comprend le rôle et la fonction des croyances de base dans la vie de la communauté chrétienne.
6. Est familier(ère) avec le rôle et la fonction de la loi canonique aux niveaux national, provincial et diocésain.

II.3 HISTOIRE

1. Comprend comment la tradition chrétienne s'est développée en particulier au cours des époques suivantes : patristique, médiévale, Réforme et moderne.
2. Sait discerner la diversité de la tradition chrétienne à travers l'histoire et à travers le monde.
3. Saisit l'importance de la relation entre la foi chrétienne et ses racines juives ainsi que la subséquente influence de l'Islam dans le développement de la pensée chrétienne.
4. Est familier(ère) avec l'histoire du missionariat au Canada et l'influence de cette activité sur la tradition et le caractère de l'Église anglicane du Canada.
5. Est familier(ère) avec l'histoire mondiale des missions chrétiennes.

6. A une compréhension de la Communion anglicane à travers le monde : son caractère, son histoire, sa diversité, ses succès, ses lacunes et ses défis modernes.
7. Est familier(ère) avec les origines de l'anglicanisme dans le cadre de la Réforme en Grande-Bretagne.

II.4 MINISTÈRE CONTEXTUEL

1. Est conscient(e) des défis et aspirations de la vie d'un chrétien au sein d'une société pluraliste et séculière.
2. Est familier(ère) avec les enseignements et les pratiques de nos églises chrétiennes partenaires, en particulier celles présentes au Canada.
3. Est familier(ère) avec les enseignements et les pratiques des autres religions, en particulier celles présentes au Canada.
4. Tient compte de la place de la foi chrétienne dans des contextes en constante évolution et de ce que cela implique dans l'établissement de relations avec les pratiquants d'autres religions et pour une évangélisation altruiste et efficace.
5. Comprend que le ministère exercé dans une congrégation subit l'influence de la communauté au sein de laquelle elle se trouve.
6. Sait faire preuve de créativité, d'imagination et de bon jugement afin de permettre aux divers groupes et communautés de s'adapter aux besoins et contextes changeants.

II.5 LITURGIE

1. Démontre une compréhension de la spiritualité anglicane et du rôle central de la liturgie dans l'identité anglicane.
2. Démontre une connaissance approfondie des textes et ressources liturgiques de l'Église anglicane du Canada.
3. Comprend le rôle de la liturgie dans l'expression et l'établissement de la doctrine et de l'éthique.
4. Préside efficacement et respectueusement lors du culte, surtout lors de baptêmes et de la célébration de l'eucharistie.
5. Prêche l'évangile avec foi et passion, démontrant une compréhension du rôle de la proclamation au cœur de la liturgie.
6. Comprend et participe au culte avec la perspective explicite qu'il représente l'action du peuple de Dieu en entier, et démontre une compréhension des rôles spécifiques des diacres, prêtres et évêques.
7. Est familier(ère) avec les pratiques et ressources du culte de l'Église luthérienne évangélique du Canada.
8. Comprend les implications contextuelles et missionnaires de la pratique liturgique et est familier(ère) avec les développements récents dans la vie de l'Église.



III CONTEXTE CULTUREL ET SOCIAL

« Toute personne baptisée est appelée à faire connaître Christ comme sauveur et seigneur et de prendre part au renouvellement du monde. »

—BAS

« Cherche les brebis du Christ dispersées au loin. »

—BCP

Un prêtre est une personne capable d'interpréter la riche tradition des doctrines chrétienne et anglicane en termes s'appliquant à la réalité des communautés et aux contextes contemporains dans lesquels nous exerçons notre ministère. Elle ou il :

1. Sait identifier comment le contexte local influe sur l'expression de la théologie et sur la vocation de l'Église de participer à la mission de Dieu.
2. Se montre conscient des stressés et des difficultés présents dans son propre environnement et des questions spirituelles et éthiques qui y sont soulevées.
3. Détient:
 - a) des notions sur les contextes culturels et sociaux qui ont façonné l'anglicanisme et
 - b) la compréhension de leur impact sur l'exercice du ministère dans un contexte local.
4. Cherche à remédier aux structures sociales injustes et utilise de façon appropriée les outils des sciences sociales et des connaissances traditionnelles fondamentales afin de réfléchir aux questions de culture, de race, de classe et de sexe et leurs impacts sur la théologie et sur les pratiques de l'Église.
5. Est familier(ère) avec les questions de justice environnementale et économique et est capable d'articuler théologiquement et pastoralement ce que signifie «s'efforcer de transformer toutes structures injustes de la société, » et d'« œuvrer pour la sauvegarde de l'intégrité de la création et renouveler la vie de la terre. »
6. Est sensible au caractère mondial de l'Église et à la relation entre l'Église canadienne et la communauté mondiale.
7. Est conscient(e) et attentif (ve) aux contributions des peuples des Premières Nations et aux défis auxquels ils sont confrontés dans notre contexte, de l'impact chronique du colonialisme, des conséquences persistantes de l'épisode des écoles résidentielles et du racisme systémique.



IV HABILITÉS DE LEADERSHIP

Vous êtes appelés « à être des messagers, des veilleurs et des intendants du Seigneur. »

—BCP

« T'assureras-tu d'être un pasteur fidèle envers tous ceux que tu es appelé à servir, travaillant avec eux et avec tes collègues pour construire la famille de Dieu? »

—BAS

Un prêtre doit avoir les capacités d'exercer un leadership efficace au sein des communautés où nous sommes appelés à servir. Afin d'exercer ce ministère efficacement et fidèlement, il ou elle :

1. Démontre une compréhension de ce qu'implique le leadership collaboratif et se montre capable de l'appliquer :

1. Se montre prêt à travailler en collaboration avec l'évêque dans le leadership du diocèse.
2. Démontre de l'habileté à travailler efficacement en collaboration avec des pairs et à travailler au sein d'équipes dans une variété de situations, incluant les contextes œcuméniques.
3. Discerne les dons des autres et les prépare à diriger et servir.
4. Démontre une connaissance du rôle de l'Église et des opportunités qu'Elle peut permettre dans la vie publique, et se montre capable de collaborer de façon bien informée avec des partenaires œcuméniques, des communautés de religions différentes et des organismes laïcs.
5. Se montre capable de maintenir des relations interpersonnelles lui permettant de créer des contacts au sein de et en dehors de l'Église.
6. Se montre capable de comprendre et d'adhérer aux promesses et aux affirmations de l'ordinal.
7. Dirige les congrégations dans leur engagement à former des disciples.
8. Est prêt(e) à soumettre son leadership à la discipline de ceux qui ont autorité sur lui ou elle tel que prescrit par la loi canonique.

2. Se montre capable d'exercer son leadership dans un contexte pastoral :

1. Exprime la nature de la vocation et de l'identité d'un prêtre telles qu'elles ont été déterminées dans l'anglicanisme et
 - a. peut expliquer comment sa propre vocation au ministère et à la mission en découle,
 - b. fait preuve de son engagement à recevoir et à exercer ce ministère en tant que prêtre au sein de l'Église de Dieu.
2. Se montre familier(ère) avec les responsabilités appropriées aux personnes nouvellement ordonnées.
3. Exerce son leadership d'une manière reflétant de bonnes pratiques pastorales.
4. Prêche efficacement dans des contextes publics.
5. Démonstre des dons et de l'habileté à fournir des soins pastoraux.
6. Démonstre un tempérament capable de développer une présence pastorale créative en tant que leader et personne-ressource.
7. Comprend les principes qui supportent une administration efficace, incluant la gouvernance des ressources, la priorisation, la collaboration dans le travail, les finances et la responsabilisation.
8. Démonstre des habiletés à accompagner une communauté dans son processus de vision, de planification et de mise en œuvre d'orientations à long terme.

3. Se montre capable de comprendre, d'approfondir et d'être guidé par des idées provenant d'une grande variété de pratiques pastorales.

1. Démonstre une capacité à réfléchir sur différents types de ministère et de comprendre les ministères particuliers auxquels différents prêtres sont appelés.
2. Comprend les complexités et les défis que pose le changement dans la vie d'une communauté et démontre

la capacité d'utiliser cette compréhension dans son leadership à travers le changement.

3. Effectue une planification efficace de son ministère.
4. Démontre une compréhension des causes et effets des conflits, et répond de façon appropriée aux divers conflits exprimés dans une communauté.
5. Évalue des stratégies pour un missionariat actif en quête de justice.
6. Se montre conscient de la variété des milieux de ministère, par exemple : autochtone, urbain, nordique et rural, et est exposé à au moins un milieu différent du sien.
7. Est conscient du caractère public de la théologie et est capable de faire l'exégèse de textes bibliques et de communiquer des concepts théologiques dans divers contextes, tels qu'au cours du culte, dans ses interactions personnelles, dans des groupes d'études et dans les médias.
8. Démontre une compréhension de la théorie et de la pratique du missionariat et de l'évangélisme, du changement d'expression de la vie de l'Église, le tout en relation avec le contexte local.
9. Comprend comment la taille et la structure des paroisses et des milieux de ministère affectent le style de leadership requis.



V CAPACITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

*« T'efforceras-tu à servir
la parole de Dieu et les
sacrements de la nouvelle
alliance afin que l'amour
réconciliant du Christ
puisse être connu et
reçu? »*

—BAS

*« d'enseigner et d'aviser,
de nourrir et de pourvoir
pour la famille du
Seigneur. »*

—BCP

Un prêtre est capable d'enseigner, de guider et d'appuyer le développement du ministère de tout le peuple de Dieu. Un tel leadership requiert l'aptitude à faire croître la foi des autres et à faire ressortir leurs capacités à pratiquer le ministère de leur baptême et à développer leur propre leadership. Il ou elle :

1. Possède les outils requis afin d'enseigner la tradition chrétienne.
2. Démonstre la capacité de recueillir, d'évaluer avec un esprit critique, d'assimiler et d'utiliser les intuitions, les informations et les idées qui appuient le ministère d'enseignement.
3. Démonstre l'engagement d'utiliser judicieusement les ressources disponibles à l'appui de l'apprentissage continu et perpétuel nécessaire au ministère d'enseignement.
4. Développe des techniques de communication, autant à l'oral qu'à l'écrit, qui sont claires, stimulantes et efficaces.
5. Démonstre une compréhension des caractéristiques d'apprentissage des enfants et des adultes lui permettant de guider les autres dans le développement de leur foi.
6. Est capable d'assimiler et d'aider les autres à assimiler ce qui est appris dans leur vie, dans leur ministère et dans la pratique.



L'Église anglicane du Canada
80, rue Hayden
Toronto, ON, M4Y 3G2
www.anglican.ca